

12-R127/Med

19 novembre 2012

CONFERENCE MEDITERRANÉE
"Méditerranée et développement partagé: les nouveaux enjeux"
Marseille – 12-13 novembre 2012
Compte rendu de la réunion

Ouverture et introduction

M. Michel Vauzelle, Président du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, souhaite la bienvenue aux participants et aux orateurs et souligne d'emblée l'importance de la coopération décentralisée, telle qu'elle se pratique notamment par des accords entre la région qu'il préside et les pays et régions du pourtour méditerranéen. Evoquant le "printemps arabe", il indique que celui-ci était prévisible et constitue un fait irréversible, mais que la réponse européenne n'a pas à ce jour été à la hauteur des attentes. Il rappelle en outre qu'en dépit du "processus de Barcelone" et de "l'Union pour la Méditerranée", les écarts entre pays du nord et du sud de la Méditerranée ont continué à se creuser. Il conclut son message par un plaidoyer pour une "Méditerranée des Régions" et pour la mise en place d'une véritable "stratégie macro-régionale".

M. Philippe Jurgensen, Président du Comité français de la Ligue, remercie M. Vauzelle et la Région PACA d'accueillir le colloque dans l'Hôtel de Région, puis il donne lecture d'un message de M. Stéphane Hessel, qui rappelle que "les valeurs de justice, de dignité et de développement partagé peuvent faire de la Méditerranée une zone de paix et de prospérité" et qui demande aux participants au colloque "de faire triompher ces valeurs et de relever le défi que pose à toute la Région et, au-delà, la mobilisation d'une jeunesse méditerranéenne".

M. Carles Gasóliba, Président du Comité espagnol de la Ligue et de sa Commission Méditerranée, se réjouit d'être à Marseille, dont il rappelle les liens avec sa ville de Barcelone. Il indique que cette "Conférence Méditerranée" est la 10^{me} à être organisée par la Ligue, et il souligne le rôle déterminant joué dans sa préparation par le Comité français de la Ligue et son Président ainsi que l'intérêt de la contribution introductive rédigée par M. Jean-Pierre Gonon.

M. Jean-Louis Guigou, Délégué général de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED), rappelle que si l'histoire a séparé les rives nord et sud de la Méditerranée, la crise actuelle peut les rapprocher et l'avenir les mariera peut-être. Parmi les tendances qui devraient contribuer à ce rapprochement il en indique deux: d'abord la "troisième révolution industrielle", qui comme les deux précédentes résulte de la conjugaison de nouvelles sources d'énergie (ici les énergies renouvelables) et de nouveaux moyens de communication (la révolution informatique); il souligne à ce propos la complémentarité qui existe entre les besoins en énergie au nord de la Méditerranée et l'énorme potentiel de production d'énergie solaire au sud. Par ailleurs la crise de la mondialisation va, selon lui, renforcer l'importance de la proximité pour limiter les coûts du transport, et du face à face pour résoudre des problèmes complexes: il plaide à cet égard en faveur de "circuits courts" de financement et de recyclage, et de l'avènement de "productions partagées" entre les deux rives de la Méditerranée.

Table ronde n°1
"Besoins d'investissements et de financements au sud de la Méditerranée"

M. Abderrahman Hadj Nacer, ancien Gouverneur de la Banque Centrale d'Algérie, qui préside cette table ronde, rappelle en introduction l'importance des capitaux maghrébins investis en dehors de la région: le flux, souligne-t-il, se fait trop souvent du sud vers le nord, mais il peut aussi s'inverser en fonction de la situation politique du pays concerné; il en va d'ailleurs de même pour le flux du capital humain, observable dans l'attitude des jeunes ayant étudié à l'étranger à l'égard du retour au pays.

M. El Mouhoub Mouhoud, Professeur d'Economie à l'Université de Paris-Dauphine, souligne que les pays ayant subi le choc du "printemps arabe" avaient des économies qui se portaient relativement bien, mais ont encaissé des pertes de production importantes suite à ce choc, ce qui incite les autres pays arabes à mettre en place des réformes pour éviter des chocs similaires. Il rappelle ensuite les défis persistants auxquels doit faire face le monde arabe: diversification économique insuffisante, taux d'emploi trop bas, corruption et blocage des institutions, polarisation géographique des échanges, manque d'intégration économique régionale sud-sud. Mais des opportunités sont à saisir, liées d'une part aux changements géopolitiques et en particulier à l'importance croissante de la Turquie, et d'autre part aux problèmes de compétitivité que connaissent certains pays du nord et qui suscitent des mouvements de délocalisation. Le principal défi pour les pays du sud, conclut-il, consiste à dynamiser à leur profit l'important potentiel d'épargne constitué par leurs populations qui ont émigré vers le nord, et il plaide pour une meilleure "stratégie de connaissance des diasporas".

M. Andreas Papadopoulos, chef d'unité-adjoint à la DG ECFIN de la Commission européenne, compare deux types de pays concernés par la politique européenne "de voisinage": les pays européens de l'est ont connu une intégration financière plus poussée en raison des investissements importants qu'y ont fait les banques occidentales, et ont subi de ce fait une onde de choc violente suite à la crise bancaire et financière de 2008; les pays du sud de la Méditerranée, moins intégrés financièrement aux pays du nord, ont moins souffert de cette crise, mais restent confrontés à des besoins de financement qui compliquent le processus de réforme et de stabilisation. Il détaille ensuite les instruments mis en place par l'Union européenne pour répondre à ces besoins, et notamment l'"instrument européen de voisinage et de partenariat», géré par la DG EUROPEAID, l'aide macro-financière (sous forme de prêts à court terme et de dons), gérée par la DG ECFIN, et les négociations commerciales bilatérales. Il commente enfin l'insistance de la Commission européenne, dans la discussion sur les réformes, sur le coût budgétaire et l'inefficacité des programmes de subsidiation des prix, qu'il vaudrait mieux selon elle remplacer par du soutien aux revenus.

M. Mustapha Mekideche, Vice-président du Conseil Economique et Social à l'Association algérienne des relations internationales, souligne d'abord que le redressement industriel et technologique de l'Algérie (où la part de l'industrie dans le PIB est tombée à 7%) nécessite un changement de paradigme; mais il constate par ailleurs que le "modèle tunisien", consistant à attirer en Tunisie le dernier segment de la chaîne productive, a montré ses limites. Il plaide par conséquent pour une stratégie de "co-production" et de "co-localisation" qui reposerait sur 3 axes: appui aux PME et au secteur privé – retour à certaines formes de "substitution aux importations", notamment pour réactiver une partie du secteur industriel public – partenariats pour le partage de la chaîne de création de valeur. Il exprime enfin un certain scepticisme par rapport à l'objectif européen de porter à 20% la part de l'énergie renouvelable dans la production énergétique.

M. Giorgio Gomel, chef du département d'analyse économique internationale à la Banque d'Italie, déplore que l'intégration commerciale soit demeurée si faible entre les 5 pays de l'Afrique du Nord, pour qui l'Union européenne reste le premier partenaire commercial. Il constate qu'à la fin de 2009 il y avait 1869 entreprises européennes présentes dans cette

région, laquelle n'a reçu pourtant que 1,3% de l'IDE réalisé par l'Union européenne. Relevant par ailleurs qu'elle reçoit 4% des envois de fonds effectués depuis l'UE par des travailleurs immigrés, il en souligne les impacts à la fois positif (ressources supplémentaires pour la consommation et l'investissement) et négatif (effets de dépendance, pressions inflationnistes), tout en y voyant un potentiel de développement qui devrait être mieux exploité, notamment en facilitant les flux financiers transfrontaliers par la diminution des coûts de transaction et l'élimination des restrictions de change et en augmentant l'efficacité des marchés financiers dans les pays récipiendaires de ces flux.

M. Gilles Pennequin, de la Délégation interministérielle à la Méditerranée, plaide pour une alliance entre les deux rives de la Méditerranée afin de mieux tirer parti de la mondialisation, autour d'une croissance partagée et durable pour laquelle la rive nord doit offrir sa technologie et ses capitaux et la rive sud sa main d'œuvre. Or beaucoup de projets d'investissement ont été mis en attente ou annulés face aux menaces d'instabilité politique, et un enjeu important serait de sécuriser les investissements, notamment par l'établissement d'une cour d'arbitrage internationale pour régler les conflits portant sur la propriété et la rémunération des capitaux investis. Beaucoup reste à faire également sur le plan régional, en particulier pour amener aux normes européennes les productions exportables et encourager le développement de "boucles locales" dans les circuits d'approvisionnement. Quant à la mise en place d'un équivalent méditerranéen de l'ex "système monétaire européen", elle lui paraît une bonne idée quoique probablement prématurée.

M. Jean-Claude Plana, directeur France-Europe de l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel), rappelle la mission de l'ONUDI (réduire la pauvreté par le développement d'activités productives) ainsi que ses modes d'intervention au niveau des politiques industrielles, des institutions et des entreprises en vue de promouvoir les investissements et les progrès technologiques. Il souligne l'importance du sens des flux financiers entre le nord et le sud et la nécessité d'un climat de confiance pour que l'épargne du sud s'y investisse prioritairement.

M. Nacer, qui a présidé cette 1^{re} table ronde, se dit frappé par la convergence des analyses et diagnostics techniques entre panelistes du nord et du sud de la Méditerranée, mais il observe quelques différences de perception des réalités politiques.

Table ronde n° 2 "Les grands projets et leur financement"
--

M. Antonio Martins da Cruz, ancien ministre des affaires étrangères du Portugal et Président du Comité portugais de la LECE, qui préside cette 2^{me} table ronde, se réfère à la note de M. Gonon et à l'accent qu'elle met sur les projets. Mais ceux-ci, souligne-t-il, sont actuellement inhibés par la crise économique au nord de la Méditerranée, par l'incertitude politique au sud, et par les obstacles qu'y rencontrent les efforts de coopération régionale.

Mme Manar Talhi, Vice-présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprise au Maroc (AFEM), souligne d'abord que son pays a lancé de grands chantiers structurants dans différents secteurs: énergies renouvelables - infrastructures - équipements sociaux - logements économiques. En outre il développe des formes de coopération sud-sud avec l'Afrique subsaharienne. Les partenariats public-privé (PPP) lui paraissent la formule la plus adaptée au financement de ces grands projets, mais ils requièrent trois conditions: une plus forte implication des institutions financières, la capacité et la volonté de gérer le changement, et enfin la gestion des contraintes locales, en particulier la nécessaire adhésion des populations. Elle plaide en conclusion pour la création d'un "observatoire des PPP" en vue de mieux faire connaître leurs facteurs de réussite.

Mme Nathalie Abu-Ata, du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMI-Banque Mondiale), se réfère au récent rapport "Toward green growth in Mediterranean countries" ¹, dont le principal message est que certains grands investissements dans la "croissance verte" peuvent à la fois être bénéfiques pour l'environnement et donner lieu à des créations nettes d'emplois, mais elle souligne que ce n'est pas automatique, et que dans certains secteurs il faudra accepter qu'il y a des *trade-offs*. De tels projets offrent aux pouvoirs publics un espace d'intervention naturel, mais le secteur privé y a aussi un rôle crucial à jouer, notamment par les idées des jeunes entrepreneurs, lesquels doivent être encouragés : elle cite en exemple un projet égyptien de remplacement du diesel par de l'énergie solaire pour mouvoir les machines agricoles.

M. José Munoz, Délégué aux affaires territoriales de Suez-Environnement, se dit affolé par le nombre de structures existantes en matière de financement public-privé: il estime que la volonté politique pâtit de sa mauvaise organisation, qu'une certaine cohérence est nécessaire, et que les partenariats existants exigent des gouvernances qui soient claires. Commentant la philosophie du Groupe Suez en matière de développement durable, il souligne que la préservation des cultures locales doit en constituer une dimension importante.

M. Olivier Steinmetz, co-fondateur de la Fondation Desertec (www.desertec.org), signale qu'elle résulte d'une initiative citoyenne, et qu'elle a pour but d'installer dans le désert des centrales solaires et éoliennes (voir le rapport "Desert Power 2050" ²). Il souligne à ce propos trois éléments importants: l'interconnexion des réseaux devrait permettre d'économiser beaucoup d'énergie - le fait que ces énergies emploient une technologie relativement simple est de nature à engendrer des emplois sur place - le problème du stockage de l'énergie ainsi produite reste très important.

M. Roger Goudiard, Directeur du CEFEB (Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires de l'Agence Française de Développement), rappelle les missions de son organisation, qui est notamment engagée dans des formations sur le PPP dans le sud-est asiatique. Le PPP, souligne-t-il, est devenu indispensable au vu de l'énormité des investissements nécessaires, pour lesquels les ressources publiques sont insuffisantes; des perspectives intéressantes s'offrent notamment dans les domaines du transport urbain, de la gestion des déchets urbains, et de l'énergie, mais dans le contexte actuel d'incertitude les investisseurs privés sont réticents. Une question centrale dans tous les projets de PPP est celle de la rémunération de l'investissement privé, pour laquelle deux grands types de possibilités existent: la "concession de service public", dans laquelle cette rémunération est assurée par la tarification du service auprès de ses usagers, et le "contrat de partenariat", dans lequel *in fine* ce sont les contribuables qui paient la note et permettent de rémunérer l'investisseur.

Dîner officiel

Au cours du dîner M. Emmanuel Bonne, Conseiller à la Présidence de la République pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, rappelle comment la Méditerranée s'est imposée dans l'agenda politique, à la fois parce qu'elle reste une zone de crises graves et qu'elle offre des perspectives attrayantes de coopération entre sa rive nord et sa rive sud dans le cadre d'un vrai projet politique. L'Union pour la Méditerranée a, aux yeux de la Présidence de la République, vocation à être l'opérateur de la politique européenne de voisinage dans la région, mais dans ce cadre la Méditerranée occidentale constitue une priorité française, qu'il importe de mettre en œuvre par des coopérations pragmatiques axées sur des projets bien ciblés.

¹ http://green-economy-in-med.com/wp-content/imgocem642/2012/03/2012_MED_Report_Final_April27.pdf

² <http://www.dii-eumena.com/fr/desert-power-2050.html>

Table ronde n° 3

"Quels instruments pour un développement partagé?"

Dans sa leçon introductive *M. Dov Zerah*, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD), commence par souligner le caractère spontané de la révolution tunisienne, fondée au départ sur un besoin de dignité et une demande de respect, mais qui a poussé sur un terreau, commun à plusieurs pays arabes, de chômage endémique et d'essoufflement d'un certain modèle économique: celui-ci a certes connus des succès, grâce à l'ouverture et à l'attraction d'investissements étrangers, mais ces succès n'ont pas pénétré dans toutes les régions du pays, et le modèle économique a trop ignoré l'aspect social. Rappelant que l'AFD intervient en Méditerranée depuis le début des années 1990, il expose ensuite les trois axes de sa stratégie d'intervention: emploi et employabilité (avec par exemple un centre de formation au Maroc dans les métiers de la construction automobile et de la sous-traitance) – cohésion sociale et territoriale, visant à la fois à rendre les territoires ruraux plus attrayants (réinvestissement dans l'agriculture et la gestion de l'eau) et à mieux intégrer les zones urbaines aux grandes agglomérations (financement du RER du grand Tunis et de la 3^{me} ligne de métro du Caire) - inclusion financière et sociétale (en s'appuyant notamment sur la micro-finance). En conclusion l'orateur souligne la nécessité, dans cette période de transition, de travailler en tenant compte des réalités en place, notamment du fait religieux (ainsi l'AFD est engagée dans des partenariats avec la Banque Islamique de Développement), et d'impliquer dans ce travail les acteurs de la société civile (ONG - collectivités locales - organisations professionnelles et syndicales).

M. Antony Bouthelier, qui représente le Conseil des Investisseurs en Afrique (CIAN), organisation patronale française des entreprises qui ont investi sur le continent africain, oppose à la "culture des procédures", qui a trop longtemps dominé les conceptions en matière de développement, une "culture des résultats", qui conduit à construire d'abord avant de se préoccuper d'organiser et d'ordonner. Se référant à la note introductive de M. Gonon et au rôle des PME et des PMI dans la création d'emplois et de richesse, il souligne que le cadre fourni par la Méditerranée convient parfaitement à ces entreprises (beaucoup de PME européennes sont présentes au Maroc et en Tunisie), à condition que l'Etat y assume pleinement son rôle pour assurer l'encadrement approprié et faire régner "l'état de droit", car les PME sont beaucoup moins bien armées que les grandes entreprises pour faire respecter les contrats et résister à la corruption: il faut, insiste-t-il, une osmose entre une administration publique forte et un secteur privé dynamique. L'Etat, conclut-il, a un autre rôle important à jouer lorsqu'il s'agit d'assurer une juste distribution de la richesse créée.

M. Hichem Elloumi, Président de la Commission Economique de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), préside en outre un groupe tunisien qui s'est internationalisé en s'implantant au Maroc, au Portugal, en Roumanie, et bientôt au Mexique. Il rappelle d'abord que l'ouverture du marché européen grâce à l'accord de libre-échange avec l'UE a permis aux entreprises tunisiennes de se mettre à un niveau supportant la compétition internationale et de développer fortement leurs exportations vers l'UE. Aujourd'hui, 90% de l'IDE et 80% des flux touristiques en Tunisie proviennent de l'UE. Mais la croissance économique est insuffisante et l'IDE trop orienté encore vers des productions *low-cost* et pas assez vers des projets structurants du type de l'investissement de Renault à Tanger. L'orateur plaide pour un "codéveloppement durable de la région euro-méditerranéenne axé sur une meilleure compétitivité", qui nécessitera selon lui trois éléments: la construction d'un véritable espace économique maghrébin, le développement des PPP, et l'attraction de grands projets structurants.

M. Denis Simonneau, membre du comité exécutif chargé des relations internationales chez GDF-Suez, signale que Gaz de France a signé un premier gros contrat avec l'Algérie il y a 30 ans, et que le groupe est aujourd'hui présent dans tous les pays du pourtour

méditerranéen, lesquels sont tous confrontés à des défis semblables (chômage des jeunes et positionnement dans la compétition mondiale) et à des besoins communs (eau, énergie, assainissement). Tout comme d'autres orateurs avant lui il insiste sur la nécessité d'un cadre d'investissement stable et prévisible, déplorant au passage une certaine renationalisation de la politique énergétique qui se produit dans l'UE ainsi qu'au sud de la Méditerranée. Il préconise en outre de s'appuyer sur les instruments suivants:

- l'Union pour la Méditerranée, pour en faire une véritable agence de projets
- le "dialogue 5 + 5", plus ancien cadre de rencontre entre pays du bassin méditerranéen
- le "paquet énergie-climat" de la Commission européenne et son objectif d'amener à 20% la part d'énergie renouvelable (qui peut être importée) dans le total
- l'action extérieure des collectivités locales, qui doit être renforcée
- les partenariats nord-sud pour développer des coproductions et des colocalisations (en ce compris l'utilisation par les entreprises européennes de leurs filiales locales pour s'implanter en Afrique subsaharienne).

Mme Marie-Hélène Loison, qui représente PROPARGO (filiale de l'AFD spécialisée dans le financement du secteur privé et qui intervient dans tous les pays émergents), signale que son groupe s'est engagé pour près de 900 millions d'euro en 2011, dont 20% en Méditerranée. Ses axes d'intervention prioritaires sont: la création d'emplois (notamment dans les secteurs de la santé en Tunisie et de l'informatique en Egypte) par la fourniture de ressources financières à long terme et l'accompagnement en vue d'atteindre des standards exigeants en matière d'environnement et de gouvernance); le développement des infrastructures (notamment dans les énergies renouvelables, par exemple un grand projet éolien en Turquie); la formation et l'employabilité (développement d'un pôle de compétitivité à Tunis). PROPARGO travaille en outre en partenariat avec CDC-Entreprises pour susciter des associations entre entreprises françaises et celles des pays où il intervient.

M. Salah Eddine, qui représente le Forum des Chefs d'Entreprises Algériens, estime que le nouveau contexte de crise en Europe et de bouleversements au sud de la Méditerranée présente une opportunité plutôt qu'une menace à condition de bâtir entre les deux rives de la Méditerranée une véritable alliance stratégique. Celle-ci doit, selon lui, promouvoir une colocalisation s'inscrivant dans la durée au moyen de projets structurants financés par PPP, avec pour objectif un meilleur partage de la valeur ajoutée. Il souligne que l'Algérie a commis l'erreur d'ouvrir son commerce extérieur sans y être préparée, avec pour conséquence que ses importations ont quadruplé en 10 ans, au bénéfice principalement de l'Europe et de la Chine, alors que dans le même temps la part de l'industrie dans son PIB était réduite de moitié. Il évoque le plan de réindustrialisation de son pays, qui est à la recherche de partenariats, et dont les axes de travail sont le réajustement du dispositif d'investissement, l'amélioration du climat des affaires, et la formation de la main d'œuvre.

M. Jean-Claude Sitbon, directeur général de l'Agence pour le Développement du Compagnonnage Industriel (ADECI), souligne que pour trop d'entreprises du nord, le partenariat se réduit à un problème de financement des entreprises du sud, et qu'elles se privent ainsi du potentiel de savoir-faire technique et commercial que ces entreprises peuvent receler. Le "compagnonnage industriel", dont la méthodologie a été mise au point par l'ADECI, est un partenariat sans investissement financier qui rapproche des entreprises exerçant le même métier et qui peut valoriser l'expérience des entreprises du nord tout en permettant de mieux utiliser les outils disponibles au sud. La petite taille des PMI est un atout pour mettre en œuvre ce type de partenariat, lequel implique un partage de la technologie et des marchés.

M. Philippe de Fontaine-Vive Curtaz, Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement, a présidé cette 3^{me} table ronde et lui apporte sa contribution avant d'ouvrir le débat. Soulignant l'engagement significatif de la BEI dans le cadre du "Partenariat de Deauville", il note que les "militants de la Méditerranée" sont devenus

très minoritaires, et qu'une remobilisation est nécessaire, d'autant plus que les bouleversements du printemps arabe mettront du temps à se réguler et que l'Europe elle-même, en crise, est devenue frileuse: "pour l'inauguration de l'usine Renault à Tanger", observe-t-il, "j'étais le seul responsable européen présent. Même le gouvernement français n'avait pas jugé utile d'envoyer un représentant". En termes d'instruments financiers il faut, selon lui, faire flèche de tout bois, donner des perspectives, et renforcer le cadre d'autorité publique.

M. Guigou admet que l'Europe manque actuellement de souffle dans sa relation avec la rive sud de la Méditerranée et que les hommes politiques qui y portent la voix de la Méditerranée y font cruellement défaut, alors que le capital voit plus loin que le monde politique. Citant le rapport Gallois et le virage modéré que vient de prendre le Président Hollande, il estime que la dichotomie entre politique économique de droite axée sur l'offre et politique de gauche axée sur la demande a vécu.

Relevant que plusieurs intervenants, dont *M. Elloumi* aujourd'hui, ont déploré l'absence d'intégration économique entre pays de la rive sud de la Méditerranée et plaidé pour l'établissement d'un véritable espace économique maghrébin, *M. Jean-Claude Koeune* fait remarquer qu'il entend ce même discours depuis quarante ans, que rien ne semble s'être passé depuis sur ce plan, et il se demande s'il y a, au Maghreb, des hommes politiques capables de porter le flambeau de cette intégration et de vaincre les obstacles politiques qu'on lui oppose. *M. Elloumi* répond que les associations patronales sont en faveur de cette intégration, mais que le principal obstacle politique, outre le problème frontalier entre le Maroc et l'Algérie, est situé dans le fait que l'Algérie ne veut pas aider un gouvernement islamique en Tunisie. *M. Mekidech* tient à préciser que la fermeture de la frontière avec le Maroc n'est pas le fait de son pays, qu'en outre cette fermeture n'est pas absolue puisque le gazoduc Maghreb-Europe passe par le Maroc, et qu'enfin l'Algérie a signé un contrat avec le Qatar, plus islamiste pourtant que la Tunisie.

Conclusion

M. Denis Pietton, Directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères Laurent Fabius, rappelant la vocation de la Méditerranée à être un "carrefour de civilisations", note que le sud de la Méditerranée est confronté à trois défis majeurs: celui de la paix (face aux menaces dans le Sahel), celui de la démocratie, et celui du développement et de l'éducation. "Nous avons nos responsabilités", dit-il, "mais c'est d'abord aux pays du sud qu'il appartient de relever ces défis". Selon lui, les axes principaux de l'effort de la France pour la Méditerranée sont l'axe diplomatique, qui ne doit pas se limiter à la gestion des crises ni perdre de vue le temps long, l'axe économique, suivant lequel la France doit défendre la Méditerranée auprès des instances européennes, et l'axe institutionnel, en faisant de l'Union pour la Méditerranée un véritable "opérateur de projets".

M. Radhi Meddeb, Président de l'IPEMED, rappelle les défis communs aux pays méditerranéens: le chômage des jeunes, la compétitivité dans la mondialisation, et les besoins croissants de services publics urbains. Revenant sur les raisons fondamentales des révolutions arabes, il y voit trois exigences: exigence de la voix (liberté de pensée et de parole), exigence de meilleures conditions de vie et d'éducation (il y a encore 40% d'analphabètes dans le monde arabe), exigence de plus grandes opportunités économiques pour tous, car la croissance économique a été insuffisamment redistribuée et n'a pas inclus des segments importants de la population. Face à ces défis et à ces lacunes, il plaide pour un renforcement des valeurs communes aux nord et au sud de la Méditerranée: modernité, solidarité et performance.
